

Le 14 Octobre 2025

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
Paris 75007

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous félicite pour avoir accepté à nouveau d'être nommé Premier Ministre, dans un environnement politique particulièrement difficile. Je salue votre volonté d'ouverture et votre détermination à trouver des solutions pragmatiques aux problèmes du moment avec l'objectif de rétablir le fonctionnement de notre démocratie. Je veux continuer à espérer que l'intérêt supérieur de la France l'emportera sur les manœuvres partisanes et que vous aurez la possibilité de poursuivre durablement votre mission.

La définition de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) a provoqué des tensions vives au Parlement et dans la société civile, tensions qui ont été partiellement occultée par la crise politique. Je constate que dès que votre nouveau gouvernement a été formé, l'activisme des lobbys gaziers et des énergies renouvelables s'est déchaîné, avec la complaisance, voire la complicité d'une partie préoccupante de certains services de l'État et même d'autorités pourtant indépendantes. À nouveau, la pression s'exerce sur les décideurs pour obtenir la publication rapide par décret de la PPE3.

Certes, il est urgent qu'une politique énergétique cohérente pour le nucléaire avec le changement d'orientation annoncé par le Président de la République à Belfort le 10/2/2022 soit formalisée. En revanche, il est clairement démontré que l'engagement d'investissements massifs dans les énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien flottant, inscrit dans le projet de PPE3 est inutile et ruineux pour notre économie et nos concitoyens. L'avis de l'Académie des Sciences ou du Haut-Commissaire à l'énergie atomique et de multiples voix, parmi les plus compétentes, s'élèvent contre les objectifs déraisonnables et ruineux posés par la rédaction actuelle du texte.

Je souhaite donc attirer votre attention sur ce dossier en vous demandant explicitement de privilégier l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers qui tentent d'orienter notre pays dans une direction suicidaire. La définition du mix électrique optimal nécessite qu'une étude d'impact robuste et objective soit conduite par un organisme indépendant, sous le contrôle de l'OPECST. Dans l'attente, le Parlement doit poursuivre l'examen du projet de loi Gremillet, et tout décret actant les dispositions du projet de PPE3 doit être proscrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France